



COMITE DU JURA
FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU
PROVENCAL



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE CD39 FFPJP

Le vendredi 17 janvier 2025 à 19H

A Bans, au boulodrome

Clubs présents : PETANQUE BLETTERANOISE - AMICALE BOULE JURASSIENNE - EVEIL SPORTIF MONTMOROT - JOYEUX PETANQUEURS PONTOIS - AMICALE BOULE ARINTHOD - PETANQUE ORGELETAINE - COTEAUX DE LA HAUTE SEILLE - L'ETOILE JURA - CARREAU CHAMPAGNOLAIS - LA GOURIBOULE CHATELNEUF - PASSENANS PETANQUE CLUB - PETANQUE POLINOISE - PETANQUE SALINOISE - PETANQUE ARBOISIENNE - SPORTIVEMENT PETANQUE - NEY PETANQUE - PETANQUE DE MONT SS VAUDREY - PETANQUE DU BAS JURA - DOLE PETANQUE CLUB - AMICALE PETANQUE CHAMPVANS - PETANQUE MOISSEY - US MOREZ - PETANQUE SANCLAUDIENNE - PETANQUE MOIRANTINE

Clubs excusés : AMICALE PETANQUE CLAIRVALIENNE qui n'a pas donné de procuration et PETANQUE LA VALLEE

Clubs absents : AS PETANQUE FONCINE LE HAUT

Membres excusés :

- Philippe JARCELLAT, président du district de la Chaux ;
- Jean-Marie MARAUX, président d'honneur du CD39

Avant de débiter l'Assemblée Générale, le Président demande une minute de silence en mémoire de ceux qui nous ont quitté ces derniers mois et plus particulièrement Mr LAJEUNE Maurice, ancien secrétaire du CD39.

Le Président remercie les élus pour leur mobilisation et leur travail depuis leur prise de fonction dans les différentes commissions : boulodrome, sécurité, commission des finances. Tous ont répondu présents.

Seuls 3 clubs sont absents : Foncine, La Vallée et Clairvaux. Le quorum est atteint, l'AG extraordinaire peut commencer.

Comme annoncé lors de l'AG, il faut faire un bilan financier. Voir quels sont les postes à améliorer. Augmenter les recettes et diminuer les dépenses. Il y a une entrée d'argent qui n'est pas maîtrisée, c'est l'aide du Conseil Départemental. Il y avait jusqu'à maintenant 12000€ mais il faut plutôt s'attendre à 6 000€ en raison des restrictions budgétaires.

Historique des licences de 2010 à 2024

Le Président rappelle l'évolution du montant des licences depuis 2010, à la construction du boulodrome :

- En 2010, la licence avait augmenté de 5€ pour passer à 22€. Pour couvrir les frais de fonctionnement du boulodrome s'élevant à 25 000€, il aurait fallu l'augmenter de 15 €.
- En 2012/2013, elle est passée à 23 €.
- En 2014/2015, à 26 €
- en 2017 à 31 €
- Lors de l'achat du boulodrome, en 2018, elle est passée à 50€. Il y a eu 19€ d'augmentation pour maintenir l'équilibre financier cette année-là.

Budget prévisionnel 2025

Des postes sous évalués : entretien du boulodrome prévu 8 000€ mais il a fallu acheter un lave-verres (2000€), il faut prévoir l'intervention de la commission de sécurité, l'entretien du chauffage (devis entretien rampe de gaz 1800 €), sans parler des dépenses que l'on ne peut pas prévoir.

Au minimum, soit entre 10 000 et 12 000 € par an.

Si la subvention départementale diminue et les dépenses augmentent, il manquerait entre 10 000 et 18 000 € par an. Avec 56 000€ en caisse aujourd'hui, s'il n'y a pas d'augmentation des licences en 2026, il y aura 18 000€ de moins sur le compte et ainsi chaque année. Se pose alors la question de l'existence même du boulodrome et sa potentielle mise en vente.

Augmentation des licences : Proposition d'augmenter le prix de la licence de 10 € en 2026, ce qui permettrait de générer environ 16 000 € supplémentaires par an et le Comité serait presque à l'équilibre.

Discussions animées sur cette augmentation.

Intervention du trésorier.

- Ce qui n'est pas maîtrisé : la réussite des joueurs, lors des compétitions telles que la Coupe de France (pétanque et JP), qui peut entraîner une dépense supplémentaire.
- Le boulodrome : panne de l'onduleur l'an passé : 3200€, plus perte de production. Intervention d'un contrôle de sécurité : 2100€. Cette option n'a pas été retenue. Des solutions ont été trouvées par Daniel Auclair et le Président afin qu'elles reviennent le moins chères possible.

Tous ces problèmes ne peuvent être maîtrisés financièrement. Des réparations sont à réaliser, sinon, c'est la fermeture du boulodrome.

L'augmentation de la licence est nécessaire pour être à l'équilibre.

Débats internes

- Des propositions sont faites parmi les Présidents afin de ne pas augmenter le prix des licences ou pour envisager une augmentation progressive de celui-ci :
 - Augmenter la participation des joueurs du boulodrome de 2 à 4 €
 - Augmenter les licences de 5€ en 2026 et en 2027 afin d'étaler celle-ci.
 - Organiser des concours tripartite comme Ney/Passenans et y associer le Comité
 - Organiser un loto par le Comité (les difficultés sont mises en avant pour une telle organisation). Le dernier loto organisé par le CD39 a rapporté 140€ !
 - Vendre le boulodrome
 - Chaque club pourrait s'organiser pour faire rentrer de l'argent sur l'affiliation et non les licenciés. 500€ au lieu de 54€. (si on applique la proportionnelle, certains clubs auraient plus de 1000€ à donner).
 - Faire participer les clubs des autres départements qui viennent jouer à Bans.

Des discussions animées sur la gestion financière et les priorités budgétaires mettent en évidence des divergences d'opinion parmi les membres. Il est mis en évidence que le Comité vit au-dessus de ses moyens.

Contexte et financement

- Rappel de l'historique du boulodrome par Paulo De Bastos :

Il précise que le boulodrome a l'appellation « Régional » car il ne pouvait pas être porté uniquement par la communauté de communes qui était le principal maître d'œuvre. La Région, est l'entité qui a donné le moins, 150 000 €, alors que la COMCOM a donné 800 000€ et l'Etat a complété...

L'appellation « Régional » a été donnée sinon il n'y avait pas possibilité d'obtenir cette aide de 150 000€.

Une subvention exceptionnelle a été attribuée également par le Comité Régional FFPJP lors de l'achat (environ 14.000€)

A son acquisition, le Comité avait été berné par les collectivités. Il fallait trouver 1 million d'euros en 16 mois.

Avec la promesse de l'implantation d'un hôtel sur le Val d'Amour. Cela avait été mentionné comme un facteur crucial pour l'organisation d'événements, mais jamais réalisé. C'est le frein principal pour organiser des compétitions de grande envergure.

→ Le Président signale que le boulodrome a été régional jusqu'en 2018. Ensuite, depuis son acquisition, seuls les licenciés du CD39 le financent. L'appellation « Régional » n'est plus justifiée.

Le Président aborde ensuite la licence des jeunes. Elle coûte 12 € aux clubs, la fédération pour ce qui concerne les juniors, prend 12 €. Pour les benjamins, minimes, cadets, la licence est également à 12€ et la fédération prend 7€, il reste 5€. Ce qui signifie qu'il y a 130 jeunes avec une licence à 5€ soit 650 €. Le Comité finance la commission des jeunes.

Le Président envisage, avec le trésorier, de faire un état des finances tous les 4 mois. Lors d'une situation comme celle du Comité, il faut être en mesure d'envisager toutes les solutions pour apporter les améliorations qui s'imposent.

Depuis l'achat du boulodrome, il aurait fallu provisionner 5000€ par an pour l'entretien.

Un débat est entamé quant aux économies que le Comité envisage de faire.

→ Présentation des économies prévues sur le budget 2025 par Dominique Bacheley

La commission des finances qui s'est réunie le 9 décembre a travaillé sur celles-ci.

- Frais de gestion : sur les impressions. Economie : 300 €
- Dotations spécifiques pour frais d'arbitrage pour Nationaux et Régionaux :
Suppression de cette aide, ces manifestations ayant déjà un beau succès, seule resterait 100 € d'aide à la l'arbitrage pour la première année. 800€ d'économies.
Voté au comité Directeur.
- Commission vétérans : 500€ moins généreux en dotation.
- Commission féminines : 400€ d'économies
- Coupe de France : Prix fixe, 20€ par équipe.
- Concours Vétérans : Gain, 1200 € (augmentation du nombre de concours organisés).
- Inscriptions CDC M & F & Vétérans : 1140 € en plus en passant de 25 € à 35 € l'inscription, voté au Comité Directeur.
- Frais divers : Dans un souci d'économie lors d'un certain nombre d'évènements obscures, naissances... les coûts seront réduits. Possibilité de faire 600 € d'économie.
- Trophée féminin Michèle LEGA : Economie : 400 €

Economies possibles en 2025 : 5300€ environ.

➔ Après cette présentation, le Président propose de voter l'augmentation des licences de 10 € en 2026.

Sur les 24 clubs présents, 12 clubs demandent un vote à bulletin secret.

50% des clubs sont favorables. Distribution du matériel de vote et dépouillement.

Pour : 28 Contre : 33 Blanc : 5

➔ Suite à ce résultat, le Président exprime son mécontentement face à l'absence de soutien des Présidents de club et décide de démissionner.

Des discussions animées mettent en évidence que les Présidents de club ne souhaitent pas la démission du Président du Comité.

Ils souhaitent qu'il reste à son poste.

Le Président du Comité précise qu'il prend acte de leur décision de vote et il la respecte. Par contre, il demande qu'il soit pris acte de la sienne et il quitte la séance.

➔ Afin de délibérer, le Comité Directeur se réunit dans la salle au rez-de-chaussée. Après une heure de discussions, le Président décide de ne pas revenir sur sa décision de démissionner et quitte l'assemblée à 22 h15.

➔ A la question de la Présidente adjointe du Comité Directeur, Catherine Coquatrix : « Sur les 16 membres du Comité Directeur ici présents, qui souhaite démissionner ? »

Les démissionnaires ayant levé la main et confirmé par mail leur démission sont : Daniel AUCLAIR, Dominique BACHELEY, Aurélie BRENIAUX, Catherine COQUATRIX, Patricia EME, Pascal LEBAS et Elisabeth PRINCET.

La séance est levée à 22h30 et l'assemblée est invitée à partager la traditionnelle galette.

Elisabeth PRINCET
Secrétaire adjointe démissionnaire CD39 FFPJP

